

Action en faveur d'une croissance économique soutenue et du développement durable

PRINCIPAUX PROGRAMMES

Appui aux organes directeurs mondiaux
Coopération internationale pour le développement
Coopération régionale pour le développement
Égalité des genres et autonomisation des femmes

RESSOURCES (MONTANT INDICATIF)

1,9 milliard de dollars
526 millions de dollars au titre du budget ordinaire
1,4 milliard de dollars au titre des contributions volontaires

PRINCIPAUX MANDATS

Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale)

Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (résolution 69/313 de l'Assemblée générale)

Déclaration politique sur l'examen de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 (résolution 74/15 de l'Assemblée générale)

Répondre aux besoins prioritaires des petits États insulaires en développement grâce à la mise en œuvre des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (résolutions 74/3 et 76/203 de l'Assemblée générale)

Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (résolution 75/233 de l'Assemblée générale)

Examen du fonctionnement du système redynamisé des coordonnateurs résidents, et notamment de ses modalités de financement (résolution 76/4 de l'Assemblée générale)

Nouveau Programme pour les villes (résolution 71/256 de l'Assemblée générale)

Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés (résolution 76/258 de l'Assemblée générale)

PRINCIPALES ENTITÉS

Département des affaires économiques et sociales
Bureau de la coordination des activités de développement
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement
Commissions régionales
ONU-Femmes
ONU-Habitat
Programme des Nations Unies pour l'environnement

Le Coup de projecteur sur les objectifs de développement durable organisé durant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale met en lumière la promesse d'inclusion, de résilience et de durabilité formulée dans les objectifs et propose des solutions aux inégalités et aux problèmes climatiques et environnementaux.

(New York, septembre 2022) © Photo ONU/Manuel Elias



La Conférence des Nations Unies sur les océans de 2022, qui s'est tenue au Portugal, s'est attachée à mobiliser l'action et à proposer des solutions scientifiques novatrices pour ouvrir un nouveau chapitre de l'action mondiale en faveur des océans.

(Lisbonne, juin 2022) © Photo ONU/Vasco Neves

CONTEXTE

Dans un contexte où la population mondiale a atteint 8 milliards d'habitants en 2022, la réalisation des objectifs de développement durable est au point mort. Elle a même reculé en ce qui concerne la pauvreté, l'emploi, la santé et l'éducation ainsi que dans d'autres domaines. La triple crise planétaire – les changements climatiques, l'appauvrissement des ressources naturelles et de la biodiversité, et la pollution et les déchets – menace toutes les formes de vie, et ses effets touchent les pauvres dans une mesure disproportionnée. La pandémie de COVID-19 et les crises alimentaire et énergétique mondiales, aggravées par la guerre en Ukraine, ont également entravé la réalisation des objectifs. Ce sont avant tout les femmes et les autres groupes vulnérables qui en font les frais : le nombre de femmes vivant dans l'extrême pauvreté a augmenté de 15 millions – une hausse stupéfiante. Les liens complexes qui existent entre la croissance démographique, les fractures qui séparent les zones urbaines des zones rurales, la pauvreté et les changements climatiques font ressortir combien il est urgent de renouveler notre engagement en faveur d'une vision globale du développement durable.

RÉALISATION DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : BILAN



Plus de 140
représentants gouvernementaux
de haut niveau se sont réunis
en 2022



44
pays ont fait état
des progrès accomplis



273
manifestations parallèles sur
les objectifs ont été organisées



Plus de 5 200
articles de presse ont
été publiés sur le sujet



« Nous devons rester déterminés à promouvoir le Programme 2030 comme la voie à suivre pour faire face aux crises et favoriser le relèvement et assurer un développement durable pour tous. »

Li Junhua, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales



« Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents aident les pays à accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable, ce qui permet aux équipes des Nations Unies de mieux collaborer, avec les gouvernements et les partenaires, en vue d'une réorientation des politiques et d'un financement du développement. »

Oscar Fernandez-Taranco, Sous-Secrétaire général à la coordination des activités de développement

GRANDS OBJECTIFS

L'ONU aide les États à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres stratégies de transformation. Aux quatre coins du monde, nos coordonnatrices et coordonnateurs résidents dirigent l'appui que les entités des Nations Unies apportent conjointement aux États afin de réaliser les objectifs arrêtés au niveau mondial. Notre action est notamment guidée par l'Accord de Paris, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015–2030), la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, la Déclaration de Copenhague sur le développement social et le Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social, le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, le Nouveau Programme pour les villes, le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés, le Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014–2024 et les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa).

PRINCIPALES RÉALISATIONS

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 2030

Malgré les reculs enregistrés au niveau mondial, nous avons persévéré et continué d'aider les États Membres à mettre en œuvre le Programme 2030.

En mars 2022, nous avons créé le Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière afin de coordonner l'action de la communauté mondiale face à l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, à la diminution des budgets, à la montée de l'insécurité alimentaire et à l'aggravation des troubles qui secouent le monde. Entre avril et août 2022, le Groupe a partagé des notes d'orientation avec des décideurs du monde entier sur les moyens de préserver les vies et les moyens de subsistance.

Au forum politique de haut niveau pour le développement durable qui s'est tenu en juillet 2022, les États Membres ont réaffirmé leur attachement au Programme 2030 et aux objectifs de développement durable. Sur la base des résultats de cinq forums régionaux et de 44 examens nationaux volontaires, le forum politique de haut niveau a permis d'établir des plans d'action communs pour remettre le monde sur la voie de la réalisation du Programme 2030.

Le Sommet sur la transformation de l'éducation, qui s'est tenu en septembre 2022, a replacé l'éducation parmi les priorités de la communauté mondiale. Ainsi, 133 pays s'y sont engagés à moderniser leurs systèmes d'enseignement, à regagner le terrain perdu pendant la pandémie dans le domaine de l'éducation et à mettre le potentiel des technologies au service de l'éducation des filles.

Comme suite au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires qui s'est tenu en 2021, nous avons créé le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui rassemble les connaissances et les compétences de l'ensemble du système des Nations Unies afin d'aider les pays à transformer l'agriculture de façon à l'adapter au XXI^e siècle.



« Les crises en cascade du temps présent exigent que l'on redouble d'efforts pour s'attaquer au fardeau de la dette, rétablir les flux commerciaux et d'investissement, financer l'action climatique et réduire les inégalités, en particulier dans les pays en développement. »

Rebeca Grynspan, Secrétaire générale de la CNUCED

Un piano « Sing For Hope » pour les objectifs de développement durable, visible lors d'une exposition tenue au Siège de l'ONU. Sing for Hope produit des pianos conçus par des artistes, qui sont ensuite mis à la disposition d'écoles, d'hôpitaux, de centres de transit, de camps de réfugiés et d'organisations locales.

(New York, juillet 2022) © Photo ONU/Mark Garten



En créant le premier Bureau des Nations Unies pour la jeunesse, l'Assemblée générale a pris une initiative sans précédent pour renforcer les capacités des jeunes. Au Forum de la jeunesse du Conseil économique et social, plus de 22 000 participantes et participants ont réfléchi avec des décideurs politiques mondiaux aux moyens de mettre des idées novatrices au service des priorités des jeunes.

En 2022, la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a adopté le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, ce qui représente un progrès historique pour les écosystèmes mondiaux. Dans ce document, les parties ont défini des mesures et objectifs ambitieux pour inverser la perte de biodiversité, restaurer les écosystèmes et développer le financement de la conservation afin de contribuer à combler le déficit de financement de 700 milliards de dollars.

Pour mieux protéger les océans de la planète et la vie aquatique, les participants à la Conférence des Nations Unies de 2022 visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ont décidé de développer l'innovation, la recherche scientifique, les partenariats et l'action afin d'atteindre l'objectif 14. Les pays ont enregistré plus de 700 contributions annoncées, dont des financements de plusieurs milliards de dollars destinés à faire cesser et à réparer les dommages infligés aux océans.

Une autre étape importante a été franchie en juin 2023, lorsque les États Membres ont adopté par consensus l'Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

Afin de libérer le potentiel des réseaux locaux en matière de développement durable, nous avons établi le secrétariat de la coalition Local2030. Ce nouveau bureau emploiera des ressources de l'ensemble du système des Nations Unies pour aider des acteurs locaux à favoriser les transitions dans les secteurs de l'énergie, du numérique et des services à la personne ainsi que dans l'économie verte et l'économie bleue.



António Guterres, Secrétaire général, s'exprimant à l'occasion du Sommet 2022 sur la transformation de l'éducation. Le Sommet avait pour objectif de veiller à ce qu'aucune personne – fille, garçon, jeune ou moins jeune – ne soit privée du droit à une éducation de qualité.

(New York, septembre 2022) © Photo ONU/Cia Pak

Vers la fin de la pollution plastique

Signe encourageant pour l'avenir de notre planète, les États Membres ont convenu, à la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement, qui s'est tenue en 2022, de négocier d'ici à 2024 un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin.



Le Forum sur la jeunesse et l'innovation de la Conférence sur les océans s'est tenue en 2022 au Portugal pour aider les jeunes entrepreneurs et innovateurs à faire avancer les solutions des jeunes aux fins de l'action océanique.

(Lisbonne, juin 2022) © Photo ONU/Eskinder Debebe



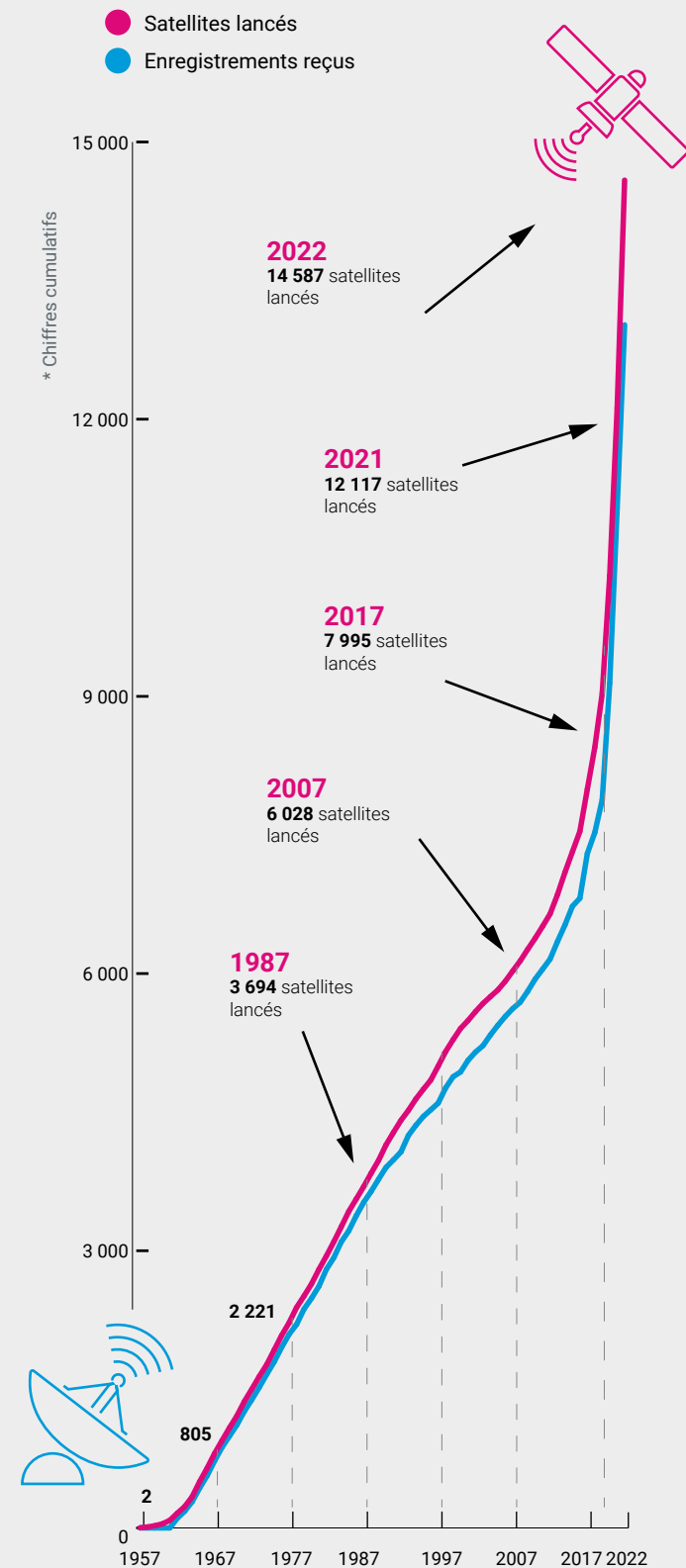
« La modernisation de l'enregistrement des objets spatiaux favorise la transparence, la sûreté et la viabilité dans l'espace. En travaillant avec la communauté spatiale, nous améliorons la réalisation de nos mandats, dans l'intérêt de toutes et tous. »

Niklas Hedman, Directeur par intérim du Bureau des affaires spatiales

L'espace au service du développement durable

En 2022, l'ONU a célébré le soixantième anniversaire du Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique. Elle a enregistré la même année plus de 2 000 satellites, le record annuel ayant ainsi été battu pour la troisième année consécutive. Globalement, 88 % des satellites lancés dans l'espace sont enregistrés auprès de l'Organisation. Ces satellites fournissent des services et des données qui peuvent contribuer au développement durable. Outil de transparence d'une valeur inestimable, le Registre est tenu par le Secrétariat depuis 1962 et a été établi formellement comme suite à l'entrée en vigueur, en 1976, de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique.

Enregistrement des satellites lancés en orbite autour de la Terre ou au-delà



ACCROISSEMENT DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

En 2022, les entités des Nations Unies ont appelé l'attention sur la fracture financière mondiale. Le *Financing for Sustainable Development Report 2022* (Rapport sur le financement du développement durable 2022) a mis en évidence les obstacles majeurs qui limitent la capacité des pays en développement à faire face aux retombées de la guerre en Ukraine et à investir dans le relèvement après la pandémie, dans l'action climatique et dans la réalisation des objectifs de développement durable. Conformément aux recommandations formulées dans ce rapport, nous avons facilité l'organisation d'un séminaire-retraite de haut niveau sur l'architecture financière mondiale. Tenu en juillet 2022, ce séminaire-retraite a contribué à lancer l'initiative de Bridgetown, ouvert la voie à la présentation du plan de relance des objectifs de développement durable et débouché sur des recommandations concernant des mesures de réforme.

À la session de 2023 du forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement, les pays se sont également engagés à développer la protection sociale et à améliorer l'accès des pays vulnérables aux moyens de financement concessionnel et d'allègement de la dette. Parallèlement, l'Organisation a lancé un mécanisme de financement pour aider les pays à formuler de nouvelles stratégies nationales de financement afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Grâce à notre initiative de renforcement des capacités de gestion des infrastructures, par exemple, elle a aidé plus de 3 500 agents gouvernementaux à optimiser l'utilité de ces investissements.

Nous avons également pris des mesures pour stimuler l'investissement privé dans le développement durable. L'Alliance mondiale des investisseurs en faveur du développement durable a contribué à accroître les financements privés à long terme d'infrastructures durables et recommandé des mesures pour mobiliser davantage de fonds. En outre, la Foire de l'investissement en faveur des objectifs de développement durable a permis de mettre en relation des investisseurs privés avec des projets prêts à recevoir des investissements dans les pays émergents. Depuis 2018, la Foire de l'investissement a permis de présenter des projets provenant de 22 pays et portant sur un montant total de plus de 11 milliards de dollars.



Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale, s'exprime lors du Sommet pour une coopération efficace au service du développement tenu à Genève, soulignant la nécessité d'une coopération pour le développement efficace, dirigée par les pays, axée sur les résultats, transparente et responsable.

(Genève, décembre 2022) © Photo ONU/Violaine Martin

Plan de relance des objectifs de développement durable

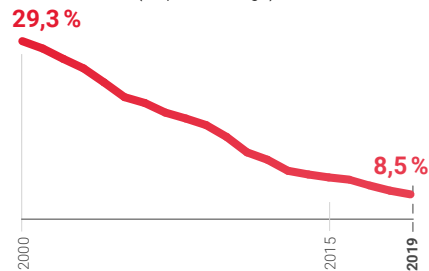
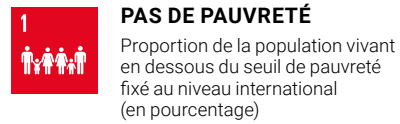
Face à la crise financière mondiale, le Secrétaire général a proposé un plan de relance des objectifs de développement durable afin d'accélérer la réalisation des objectifs en mobilisant de nouveaux investissements d'un montant de 500 milliards de dollars. Ce plan est axé sur trois domaines d'action où des résultats pourraient être obtenus dans le cadre de l'architecture financière internationale qui est en place aujourd'hui : a) remédier au problème des dettes onéreuses et du surendettement croissant; b) accroître massivement les financements à long terme abordables; c) développer les fonds pour imprévus pour les pays qui en ont besoin.

L'Organisation a aidé les États Membres à mettre en commun leur aide au développement afin d'accroître l'impact sur la réalisation des objectifs de développement durable. En 2022, le Fonds commun pour les objectifs de développement durable a versé plus de 260 millions de dollars à 31 organismes des Nations Unies afin d'aider 119 États Membres à répondre à la crise du coût de la vie, à élargir leurs prestations sociales au bénéfice de plus de 175 millions de personnes et à mobiliser des fonds supplémentaires d'un montant total de 2,3 milliards de dollars. Il a également créé une nouvelle composante pour les interventions d'urgence en matière de développement pour faciliter l'action face aux crises alimentaire, énergétique et financière.

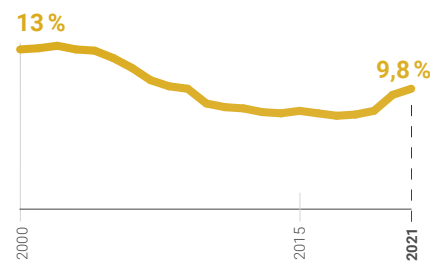
Nous avons honoré l'engagement que nous avons pris de favoriser le développement, même dans les contextes les plus complexes et les plus fragiles. Un quart de la population mondiale vit aujourd'hui dans des pays touchés par des conflits. Il sera impossible d'atteindre les objectifs de développement durable sans mettre l'accent sur ces pays. La stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, par exemple, ne vise pas seulement à répondre aux besoins immédiats, mais également à faciliter l'investissement dans les projets de développement afin de contribuer à la stabilisation de la région.

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 : APERÇU DES PROGRÈS ACCOMPLIS

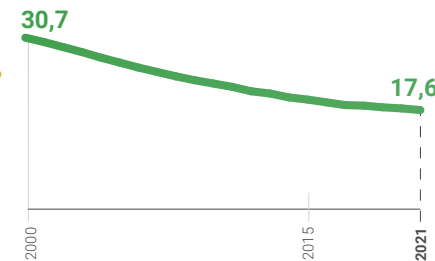
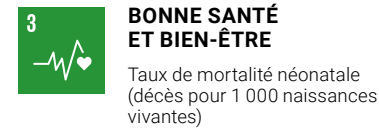
Les dates limites diffèrent d'un graphique à l'autre en raison des différences de fréquence dans la collecte des données relatives aux objectifs.



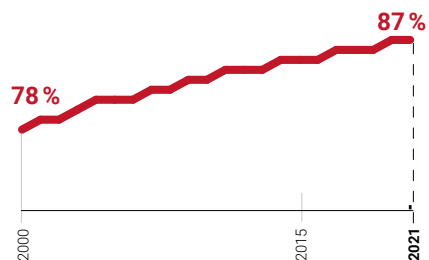
La pandémie de COVID-19 a causé d'importants reculs dans la réduction de la pauvreté.



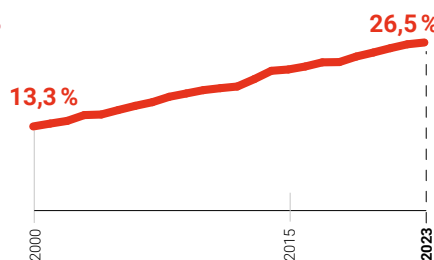
La sous-alimentation recule dans le monde depuis l'an 2000. Les estimations sont établies par extrapolation.



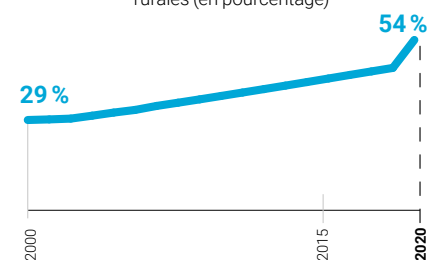
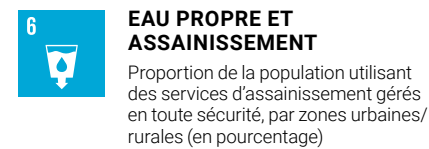
Le taux de mortalité néonatale est en constante diminution.



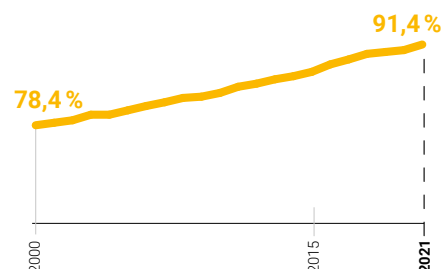
L'accès universel et équitable à l'enseignement primaire n'est pas encore une réalité.



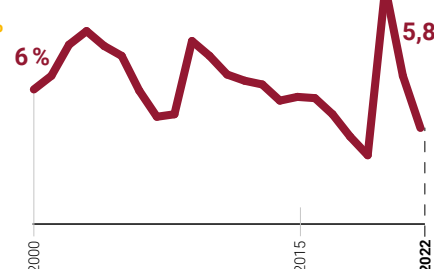
D'importants progrès ont été accomplis dans la lutte contre la sous-représentation des femmes dans les parlements nationaux.



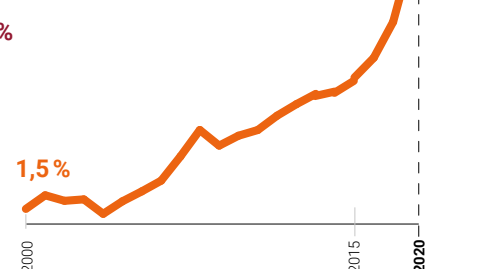
Aujourd'hui, davantage de personnes ont accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité qu'en l'an 2000.



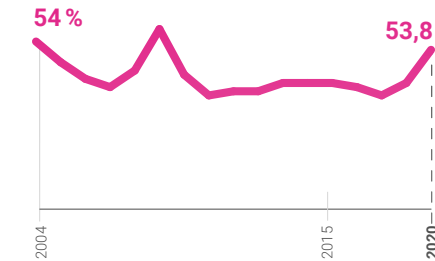
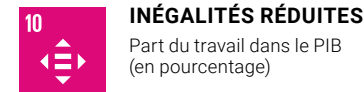
La grande majorité de la population mondiale a aujourd'hui accès à l'électricité.



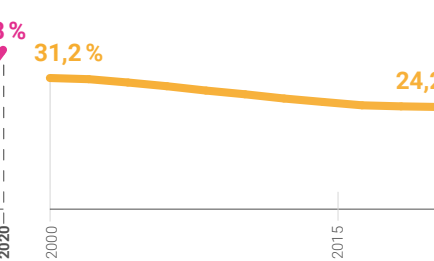
Le chômage mondial a augmenté en raison de la pandémie de COVID-19, qui a effacé les progrès accomplis au cours des 20 dernières années.



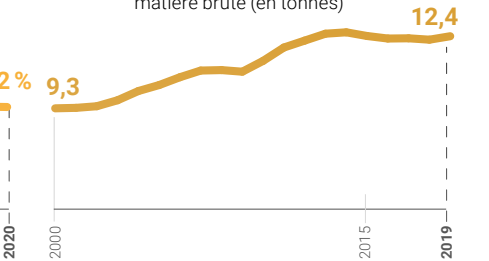
Dans le monde entier, la priorité est de plus en plus donnée à la recherche-développement.



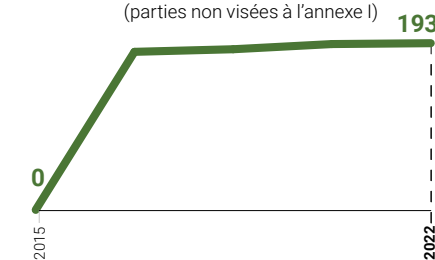
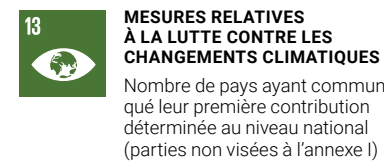
La part du travail dans le revenu national connaît une tendance à la baisse.



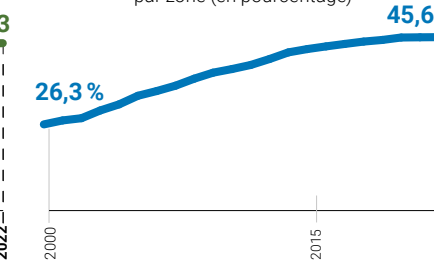
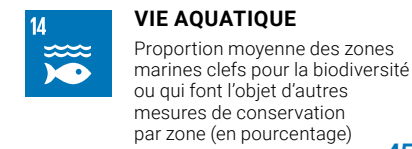
Le nombre de personnes vivant dans des établissements urbains informels diminue depuis l'an 2000.



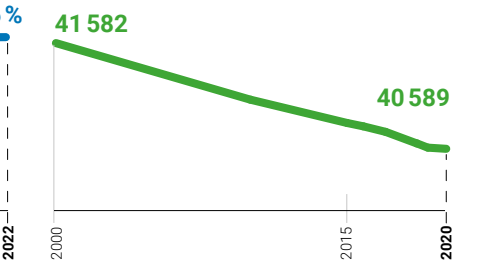
L'empreinte matérielle mondiale par personne a augmenté.



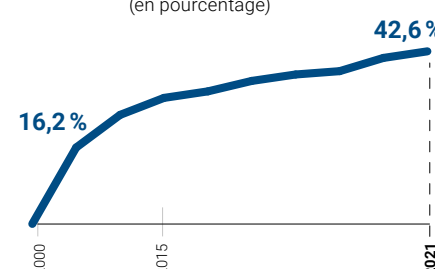
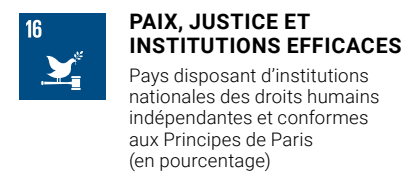
Les 191 signataires de l'Accord de Paris et l'Érythrée ont communiqué leur première contribution déterminée au niveau national.



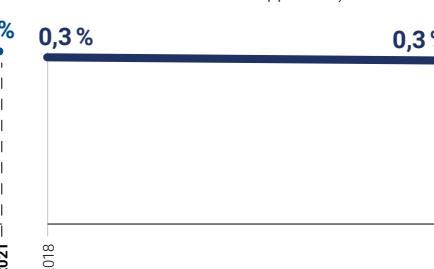
La proportion de zones clés faisant l'objet de mesures de conservation est en augmentation depuis 2000.



Il faut faire plus pour conserver et restaurer les forêts du monde entier.



Moins de 50 % des pays disposent d'institutions des droits humains conformes aux Principes de Paris.



L'objectif visant à consacrer collectivement 0,7 % du revenu national brut (RNB) à l'aide au développement n'est pas encore atteint. Source : Organisation de coopération et de développement économiques.

ACCÉLÉRATION DES PROGRÈS

Les objectifs de développement durable ne sont pas en voie d'être atteints d'ici à 2030, malgré les avancées enregistrées dans certains domaines. De plus, la pandémie de COVID-19 a ralenti le rythme des progrès, allant parfois jusqu'à entraîner des reculs au niveau des 17 objectifs. Aussi est-il d'autant plus urgent que les États Membres et les autres partenaires contribuent à la décennie d'action.



Pour en savoir plus



« Nous devons travailler ensemble, par-delà les frontières, et renforcer l'action multilatérale pour atteindre l'objectif de développement durable n° 11 en temps de crise. Plus que jamais, des villes et des collectivités résilientes sont nécessaires en ces temps de crises urbaines. »

Maimunah Mohd Sharif, Directrice exécutive d'ONU-Habitat



« Relever les défis des États les plus vulnérables n'est pas seulement un impératif moral : c'est également une obligation économique et politique. Soyons clairs, nous avons les moyens et les outils pour y parvenir. »

Rabab Fatima, Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement

NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ

Nous nous sommes efforcés de concrétiser notre engagement en faveur de l'égalité des chances en matière de développement durable, s'agissant en particulier des groupes marginalisés et vulnérables.

En 2022, nous avons contribué à lancer plus de 100 initiatives de développement dans le cadre du plan d'action visant à accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne durant ses cinq dernières années. Cet accord international aide les pays en développement sans littoral à agir face aux changements climatiques, aux risques de catastrophe et aux inégalités de genre. À la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra en mars 2023, les parties prenantes ont annoncé de nouveaux engagements à l'appui du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés. Parallèlement, nous avons aidé les petits États insulaires en développement à promouvoir l'établissement d'un nouvel accord mondial destiné à accroître leur résilience.

Dans le *World Social Report 2023* (Rapport de 2023 sur la situation sociale dans le monde), nous nous sommes penchés sur la question de savoir comment les politiques relatives à l'évolution démographique pourraient contribuer à ne laisser personne de côté. Notre examen du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement a porté sur 109 pays où vivent 84 % des personnes âgées à l'échelle mondiale. Dans ce cadre, nous avons encouragé la prise en compte des questions relatives au vieillissement dans les politiques et législations nationales.

Notre projet d'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes a continué de faire son chemin. Il a contribué à la création d'une composante pour la protection sociale et la création d'emplois au sein du Fonds commun pour les objectifs de développement durable. Une équipe de coordination interorganisations s'emploie à favoriser la cohérence de l'action du système des Nations Unies dans les pays pionniers.

Nous avons également continué de favoriser l'inclusion du handicap dans le cadre de nouvelles initiatives conjointes et l'intégration de cette question dans les plans stratégiques, ainsi que dans les programmes existants à l'échelle du système des Nations Unies.

L'étude des Nations Unies sur l'administration en ligne, intitulée « L'avenir du gouvernement numérique », a également mis l'accent sur les groupes vulnérables. Dans le cadre de notre action en faveur de l'accessibilité des services en ligne, nous avons mis en évidence d'importantes fractures numériques (y compris la fracture numérique entre les genres), de nombreux pays n'étant toujours pas en mesure d'assurer des services d'administration en ligne de base.



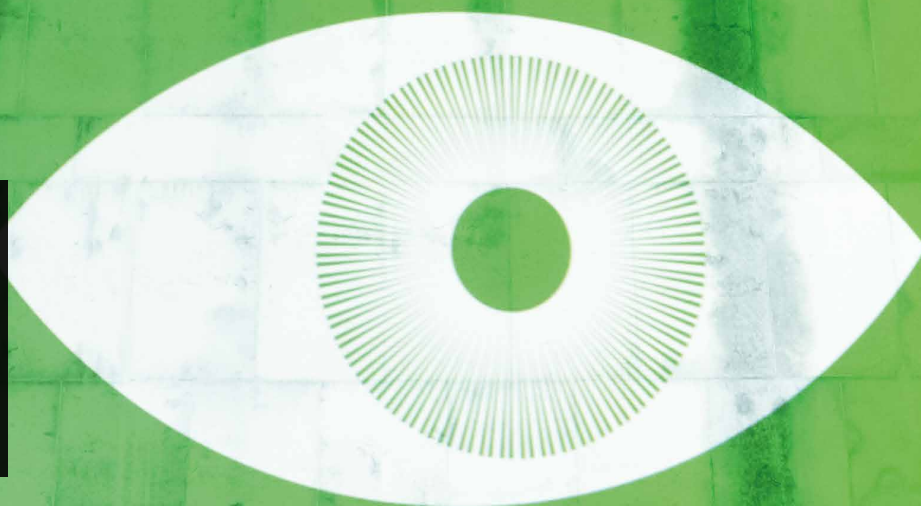
« Il reste beaucoup à faire pour freiner la triple crise planétaire. Nous devons coopérer pour trouver des solutions qui garantissent à toutes et tous le droit à un environnement sain. »

Inger Andersen, Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Projection du texte des objectifs de développement durable sur la façade des bâtiments de l'Assemblée générale et du Secrétariat au Siège de l'ONU dans le but de promouvoir le développement durable, la paix, la tolérance, l'inclusion et l'action climatique.

(New York, septembre 2022) © Photo ONU/Mark Garten

13 CLIMATE ACTION



ACTION CLIMATIQUE

Dans un contexte difficile, nous avons aidé les pays à faire progresser l'action climatique mondiale. À la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les États ont conclu un accord historique sur la création d'un fonds destiné à remédier aux pertes et préjudices liés aux changements climatiques, afin d'aider les pays vulnérables à faire face aux effets de ces changements. La Conférence des Parties a également lancé un appel sans précédent en faveur de l'accélération des processus propres et justes de transition vers les énergies renouvelables ainsi que de la réforme des banques multilatérales afin de mieux faciliter ces processus. Pour la première fois, elle a fait mention dans le document final du droit à un environnement sain, qui a également été reconnu comme un droit humain par l'Assemblée générale en 2022.

Notre travail avec les États Membres a ouvert la voie à toute une série d'avancées qui ont été faites à la vingt-septième session de la Conférence ou qu'il sera possible d'accomplir par la suite. Sous l'impulsion du Secrétaire général, le système des Nations Unies a lancé l'initiative Alertes précoces pour tous afin de mieux protéger les populations vulnérables contre les catastrophes grâce à la diffusion rapide d'alertes en cas de danger et d'informations sur les risques.

Nous avons également invité les États Membres à la septième session de la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, afin de mieux coordonner la gestion des risques et d'accroître la résilience. La session a débouché sur des recommandations concernant les moyens de mieux appliquer le Cadre de Sendai grâce à son examen à mi-parcours.

Face à l'aggravation des urgences climatiques, nous avons réuni les pays afin de nous engager à assurer un soutien concret. L'action menée par l'ONU en réponse aux inondations survenues au Pakistan en 2022 a aidé à préparer la Conférence internationale sur la résilience climatique au Pakistan, à l'issue de laquelle des contributions de près de 10 milliards de dollars ont été annoncées.



« Nous sommes à un moment crucial de la lutte contre la crise climatique. Le Programme d'accélération de l'action climatique du Secrétaire général constitue une feuille de route claire permettant de combler le fossé des émissions et d'assurer une justice climatique. »

Selwin Hart, Sous-Secrétaire général et Conseiller spécial du Secrétaire général chargé de l'action climatique

Des représentantes participent à la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue au Qatar, pour examiner des questions telles que les changements climatiques, les risques de catastrophe et l'inégalité entre les femmes et les hommes.

(Doha, mars 2023) © Photo ONU/Sajeesh Babu



Pour favoriser la transition vers un monde à zéro émission nette, nous avons contribué à bâtir de nouveaux partenariats. À la vingt-septième session de la Conférence des Parties, le Groupe d'experts de haut niveau sur les engagements des entités non étatiques en faveur du zéro émission nette a présenté, à l'intention des entreprises, des investisseurs, des villes et des régions, un guide pratique pour l'élaboration de normes plus strictes et plus claires dans le cadre des plans d'action climatique visant à réduire les émissions nettes à zéro.

Nous avons également aidé à coordonner des tables rondes régionales afin de recenser les possibilités des investisseurs dans le domaine de l'action climatique. Dans ce contexte, nous avons lancé des partenariats pour une transition énergétique juste en Indonésie et au Viet Nam et établi un plan d'investissement pour le partenariat en faveur de l'Afrique du Sud. Comme suite au dialogue de haut niveau sur l'énergie, de nouveaux pactes pour l'énergie ont été adoptés et portent sur des contributions volontaires d'un montant total de 600 milliards de dollars. Le nouveau réseau d'action des pactes pour l'énergie soutiendra leur mise en œuvre. La Conférence mondiale pour le renforcement des synergies entre l'Accord de Paris et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a donné lieu à la proposition de nouvelles mesures transformatrices dans le domaine du climat.



« L'inclusion pleine et entière des femmes en tant que décideuses, innovatrices et bâtisseuses de paix est essentielle si nous voulons replacer notre monde sur la voie de la paix, de la stabilité, de la santé et de la prospérité. »

Sima Bahous, Directrice exécutive d'ONU-Femmes

ÉGALITÉ DES GENRES

L'égalité des genres occupe une place centrale dans les valeurs de l'Organisation. Pour la première fois, la Commission de la condition de la femme a pris acte des liens entre les changements climatiques et les questions de genre. Elle a demandé aux États, à l'ONU, aux institutions financières et aux instances multipartites de redoubler d'efforts pour accroître la résilience, atténuer les risques et favoriser un relèvement durable.

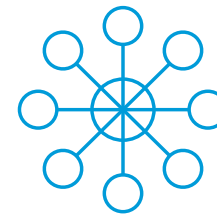
Le rapport Gros plan sur l'égalité des sexes 2022 a mis en évidence la réalité des inégalités de genre dans le monde : plus d'un quart des pays sont « loin » ou « très loin » d'atteindre les objectifs fixés pour 2030 en matière de genre. Il nous manque plus de 50 % des données nécessaires au suivi des progrès accomplis vers l'égalité des genres (réalisation de l'objectif de développement durable n° 5). Au rythme actuel, il faudrait 286 ans pour éliminer les lois discriminatoires et combler les lacunes existantes dans la protection juridique des femmes et des filles. L'égalité de représentation aux postes de direction ne serait atteinte que dans 140 ans, et les parlements nationaux ne parviendraient à la parité que dans 40 ans.

Grâce à notre partenariat avec l'Union européenne, l'Initiative Spotlight a alloué près de 100 millions de dollars en 2022 à la lutte contre les violences fondées sur le genre. Nous avons renforcé des systèmes de protection, appuyé les services sociaux et mené des programmes dans plus de 30 pays. En collaboration avec le fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, nous avons également soutenu des projets dans 15 pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine. Cela a permis à plus de 446 000 femmes et filles de participer véritablement à la vie publique et à 1,2 million de femmes et de filles d'avoir accès à de meilleurs services. Depuis 2019, le fonds d'affectation spéciale a financé 186 projets dans 70 pays et territoires, à hauteur de 87 millions de dollars.

Zoom sur l'Initiative Spotlight

Pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles

Résultats obtenus en **2022**



Plus de **118 millions**

de personnes ont été les destinataires de campagnes menées dans plus de 30 langues



174

lois et politiques sur la violence à l'égard des femmes ont été signées ou renforcées au titre de **21** programmes



Pour en savoir plus

Résultats obtenus depuis le lancement de l'Initiative Spotlight en **2019**

2,5 millions

de femmes et de filles ont eu accès à des services de protection contre les violences fondées sur le genre

Le nombre annuel de condamnations prononcées contre des auteurs de violences fondées sur le genre a doublé dans les pays ciblés par l'Initiative Spotlight

2 millions

d'hommes et de garçons ont reçu une éducation à la masculinité positive, aux relations familiales respectueuses et au règlement non violent des conflits

3,5 millions

de jeunes ont participé à des programmes scolaires et extrascolaires destinés à promouvoir des normes, attitudes et comportements respectueux de l'égalité des genres

190 millions de dollars

ont été versés à des organisations de la société civile (48 % de fonds consacrés à des activités)



Initiative Spotlight
Pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles

Des parlementaires de 19 pays et de parlements régionaux se réunissent à l'occasion du Forum parlementaire de la quinzième session de la Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes.

(Buenos Aires, novembre 2022) © ONU-Femmes/Demian Marchi



Pour accélérer les progrès vers l'égalité des genres, nous avons intensifié notre action en réponse à l'appel à l'action en faveur des droits humains lancé par le Secrétaire général. Nous avons continué de mettre en place un tableau de bord et une liste de contrôle pour coordonner l'action de plaidoyer concernant les lois discriminatoires à l'égard des femmes et des filles. Nous avons lancé un nouveau portail consacré aux quotas afin de promouvoir la participation égale des femmes dans tous les domaines. Nous avons également promu la participation égale des femmes aux processus électoraux, ainsi que l'application de mesures temporaires spéciales.

Nous avons appuyé l'élaboration de 30 lois nationales et locales dans des pays de six régions différentes. Ces lois visent à lutter contre la violence à l'égard des femmes et à favoriser l'avancement économique des femmes et leur participation à la vie politique. Nous avons notamment apporté un appui à 12 pays qui s'emploient actuellement à effectuer des contrôles de constitutionnalité ou à réviser leur constitution.

Nous avons progressé à grands pas dans la définition d'une approche commune des nouveaux secteurs des services à la personne, notamment en ce qui concerne le financement des infrastructures et des services. Notre action a contribué à accroître l'efficacité des investissements dans 26 pays. En investissant dans des politiques en faveur des services à la personne, il serait possible de créer 280 millions d'emplois d'ici à 2030, et 19 millions d'emplois supplémentaires d'ici à 2035. Nous avons aidé les pays à renforcer leurs capacités et leurs politiques et avons contribué à la mise en place de 15 systèmes nationaux de protection sociale tenant compte des questions de genre.

Dans le cadre de notre action en faveur du renforcement des moyens d'action des jeunes, nous avons collaboré avec plus de 200 organisations de jeunes. Notre travail, qui était axé sur l'inclusion, l'intersectionnalité et l'adoption de pratiques sûres en matière de participation, a suscité des dialogues au sein des communautés au sujet des priorités locales en matière d'égalité des genres.



Des groupes de jeunes du village de Candirenggo, en Indonésie, planifient le contenu de médias sociaux de manière à promouvoir les valeurs de la diversité et de l'égalité des sexes dans le cadre de l'initiative « Villages de la paix ».

(Candirenggo (Indonésie), août 2022) © ONU-Femmes/Satu Bumi Jaya

APPUI RÉGIONAL

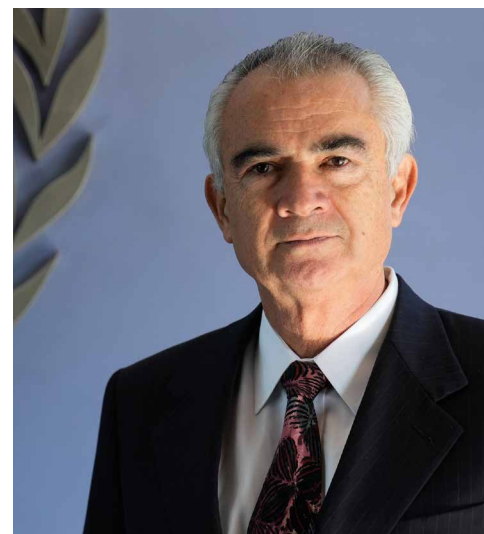
Grâce à notre réforme du système des Nations Unies pour le développement, nous avons pu assurer un soutien plus cohérent au niveau national en matière de politiques. Grâce aux plateformes de collaboration régionale et à leurs coalitions thématiques, nos coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies peuvent désormais compter sur les compétences et les réflexions stratégiques d'experts de premier plan, de façon à mieux soutenir les pays.

Nos cinq commissions régionales ont tenu leurs forums régionaux annuels pour le développement durable. Ces réunions inclusives sont l'occasion pour les pays et les parties prenantes d'évaluer les progrès réalisés dans l'exécution du Programme 2030 ainsi que de recenser des moyens de se relever de la pandémie de COVID-19 et d'autres crises tout en réalisant les objectifs de développement durable.



« Il nous faut une approche intégrée pour protéger les populations et la planète, exploiter les potentialités du numérique, développer le commerce et l'investissement et aligner les ressources financières sur les objectifs de développement durable. »

Armida Alisjahbana, Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique



« L'Amérique latine et les Caraïbes peuvent s'attaquer à la croissance et aux inégalités grâce à des initiatives transformatrices, telles que la transition énergétique, la bioéconomie, la transformation numérique, les exportations de services modernes, l'économie des services à la personne, le tourisme durable et l'intégration régionale. »

José Manuel Salazar-Xirinachs, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes



« Nous ne ménagerons aucun effort pour aider tous les pays arabes à atteindre une prospérité durable, à renforcer la résilience, à éliminer la pauvreté multidimensionnelle et à ne laisser personne de côté. »

Rola Dashti, Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale



« Face aux impacts profonds de la guerre en Ukraine, à la triple crise planétaire et aux inégalités persistantes, nous avons plus que jamais besoin du multilatéralisme pour recouvrer des perspectives de développement durable dans la région paneuropéenne. »

Olga Algayerova, Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Europe

COORDONNATRICES ET COORDONNATEURS RÉSIDENTS : QU'EN PENSENT LES GOUVERNEMENTS DES PAYS DE PROGRAMME ?



85 %

estiment que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents font preuve d'un leadership plus fort qu'avant la réforme du système

87 %

estiment qu'ils font montre d'une capacité plus importante qu'avant la réforme de servir de point de contact facilitant l'offre des Nations Unies

88 %

estiment qu'ils dirigent efficacement les équipes des Nations Unies

90 %

estiment qu'ils ont le profil et les compétences adéquats pour soutenir le développement de leur pays

92 %

estiment qu'ils ont contribué à tirer parti des partenariats à l'appui des efforts nationaux pour faire progresser la mise en œuvre du Programme 2030 et réaliser les objectifs de développement durable

92 %

estiment qu'ils ont piloté une riposte cohérente des Nations Unies face à la pandémie de COVID-19

76 %

estiment qu'ils ont contribué à renforcer les synergies entre les activités de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix

Résultats de l'enquête menée auprès des gouvernements dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies effectué en 2022

SYSTÈME DES COORDONNATRICES ET COORDONNATEURS RÉSIDENTS

Les investissements que les États Membres ont faits dans la redynamisation du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents portent leurs fruits. Nos coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont les interlocuteurs principaux qui représentent le système des Nations Unies pour le développement au niveau national. Grâce au travail de leurs équipes, ils apportent un appui plus intégré aux pays dans le cadre de projets liés aux objectifs de développement durable. Leur leadership est de plus en plus crucial : ils mettent en lien les besoins des pays avec les ressources mondiales et régionales, mobilisent des financements supplémentaires pour réaliser les objectifs, négocient des partenariats transformateurs et jouent le rôle de chefs de file en temps de crise.

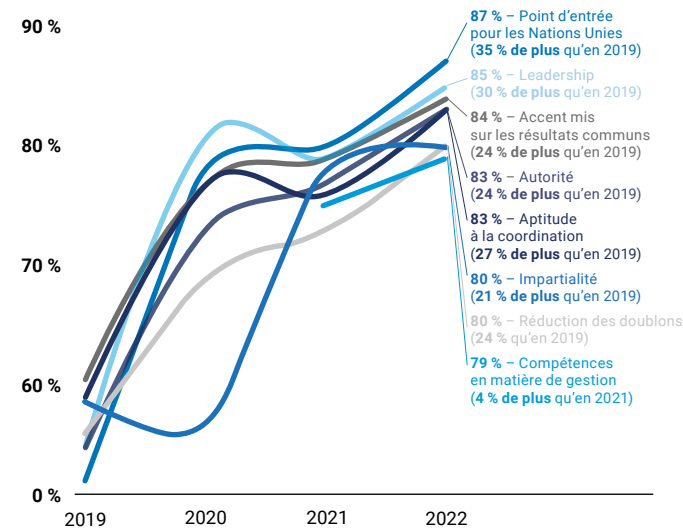
Alors que les pays hôtes demandent un appui de plus en plus important pour réaliser les objectifs de développement durable, notre système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents souffre encore de déficits de financement considérables qui entravent sa capacité de tirer parti de nouvelles possibilités pour réaliser le Programme 2030 dans les pays en développement.

Zoom sur le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Sous la direction renforcée des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, le système des Nations Unies pour le développement a continué de faire progresser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans les pays. Les investissements consentis par les États Membres aux fins du

renforcement de l'encadrement, de l'impartialité, de la responsabilité et de l'efficacité du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents portent leurs fruits et permettent de mieux soutenir les gouvernements nationaux dans la réalisation des objectifs de développement durable.

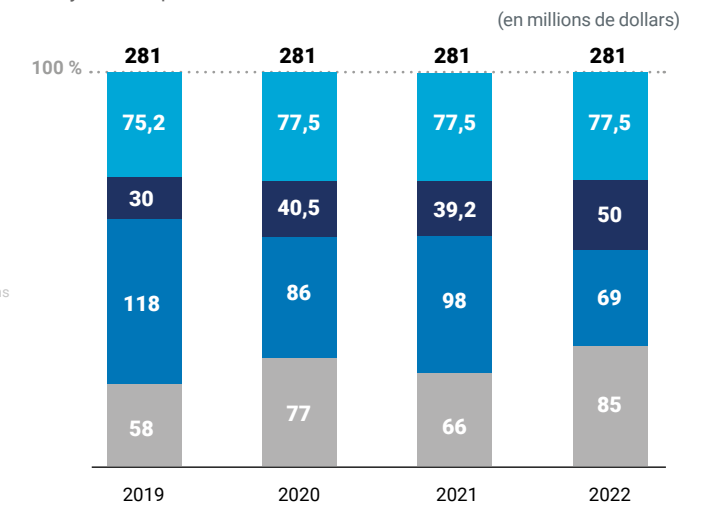
Les gouvernements estiment que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont renforcé le soutien apporté dans des domaines essentiels



Source : Enquête réalisée en 2022 auprès des gouvernements des pays hôtes par le Département des affaires économiques et sociales.
Note : Ajout de la réponse « Compétences en matière de gestion » en 2021.

Aperçu de la situation financière

Le budget convenu de 281 millions de dollars alloué au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est un investissement minimum essentiel qui est estimé après analyse des fonctions nécessaires à une coordination efficace des activités de développement. Malgré des engagements importants pris par les États Membres, les contributions volontaires se sont systématiquement révélées insuffisantes.



Source : Bureau de la coordination des activités de développement, 2023.
* 2022 : L'écart éventuel dans le montant des contributions volontaires s'explique par le taux de change en vigueur au moment où elles ont été reçues.

FAITS MARQUANTS

91 % du personnel du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents était basé dans des pays de programme

Plus de **50 %** des équipes de pays avaient opéré, à la fin de 2022, la transition des anciens plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement aux nouveaux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable

104 cadres de coopération avaient été déployés en mars 2023 – contre 40 en 2022 – en collaboration avec les gouvernements

94 % des gouvernements hôtes ont considéré que les cadres de coopération tenaient dûment compte des priorités nationales

100 % des pays les moins avancés et **100 %** des pays en développement sans littoral ont estimé que les activités des Nations Unies étaient étroitement alignées sur leurs besoins et leurs priorités

100 % des petits États insulaires en développement ont estimé que les entités des Nations Unies collaboraient plus qu'avant les réformes

92 % des gouvernements hôtes ont estimé que l'ONU prodiguait suffisamment de conseils pratiques fondés sur des données probantes